

Raquet – Centre Aquatique

Porteur de projet :
CAD

Descriptif du projet :
Construction d'un équipement structurant pour le territoire du Douaisis au cœur de l'éco-quartier du Raquet basé sur le sport, les loisirs et le bien-être.

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet : description en texte

L'implantation de l'équipement est prévue sur la commune de Sin Le Noble et fait partie intégrante du projet d'aménagement plus vaste de l'éco-quartier du Raquet ("Raquet, source de vie, quartier nature"), qui prévoit la création de 4 000 à 4 700 logements, accompagnés de commerces, d'activités et d'équipements communs.

Ce projet se place dans une logique de développement durable avec pour objectif de créer un quartier exemplaire en termes d'habitat et d'urbanisme durable (cf. document joint en annexe).

Le futur Centre Aquatique a pour vocation : de répondre aux besoins identifiés de la population résidente, des scolaires, et des associations ; de devenir un équipement novateur et de qualité, emblématique du territoire, et susceptible d'en renforcer l'attractivité (satisfaction des résidents, de la population du secteur en excursion).

Le concept proposé, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche HQE, est celui d'un Centre Aquatique combinant une partie sport-loisirs et une partie balnéodétente. La Communauté d'Agglomération du Douaisis, maître d'ouvrage de l'opération, a décidé de lancer un concours d'architecture et d'ingénierie en vue de s'adjointre les compétences d'une équipe de concepteurs pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet

Un espace sport-loisirs

Cet espace, voué à l'accueil d'un spectre élargi d'usagers, comprend :

- un **bassin sportif de 825 m²**;
- un **bassin d'activités** (initiation à la natation, aquagym...);
- un **espace petite enfance** ;
- un **pentagliss** avec bassin de réception accompagnée (18 m²).

*En option : un **bassin sportif extérieur de 375 m²** (6 lignes de nage), accessible depuis l'espace sport-loisirs*

Un espace balnéodétente

*Cet espace, à **tarification spéciale**, voué à accueillir principalement une **clientèle d'adultes** (individuels et couples, en attente de prestations de type "bien-être") comprend :*

- un **bassin intérieur de 130 m²** ;
- trois **alvéoles thématiques** ;
- d'une **promenade aquatique**, reliée à la halle balnéodétente **se prolongeant à l'extérieur**;
- d'une **zone "humide"**, comprenant saunas, hammams, frigidarium, salle de marbre chaud ;
- d'un **espace de détente** ;
- d'un **espace dédié aux activités douces** (relaxation, yoga, tai-chi, etc.).

NB : Le projet est en cours de programmation, les éléments donnés ci-dessus n'ont pas encore été finalisés.

Le Centre Aquatique est un équipement structurant à la fois pour l'éco-quartier dans lequel sa vocation sera affirmée, mais aussi pour l'agglomération du Douaisis (avec des infrastructures et des services insuffisants au niveau de la pratique sportive ou du bien-être) et au delà, car les équipements de cet ampleur sont rares.

Le projet acté et validé politiquement (maquette financière comprise). Ouverture prévue en 2013.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- le projet est-il : (une seule réponse)
 1. une idée validée politiquement
 2. **validé financièrement (en partie ou totalité)**
 3. en travaux en 2010 - 2011

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Équipement métropolitain, **Équipement**, Eco quartier, Grand quartier, Plateforme multimodale, Parc d'activités

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
OUI ; NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI ; NON
- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Localisation au cœur de l'éco-quartier du Raquet, desservi directement par le TCSP (phase 2)

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles **OUI ; NON** ;
 - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

Requalification d'une friche industrielle (briqueterie) et les terrains d'extraction associés.

Logement

- le projet produit-il des logements ? **OUI ; NON** et si oui, combien ?

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.